



LE BLAINVILLOIS



Avril 2012
Nouvelle édition n°37

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Concours de livres illustrés
- Les agents de médiation
- 19 mars 1962

DANS VOS AGENDAS

Commune de Blainville-sur-l'Eau

Les Lapins Noirs 2

« Touchez pas au Frisbee ! »

Maison des Fêtes et de la Culture

Entrée gratuite

Vendredi 6 avril à 20h30

IMPORTANT

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 22 avril et 06 mai 2012 et les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin 2012. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00, **une pièce d'identité est obligatoire.**

2012 étant une année de refonte des listes électorales, tous les électeurs seront destinataires d'une nouvelle carte qui sera envoyée par voie postale courant mars.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

La révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été décidée par notre Conseil Municipal. Pour ce faire, un cabinet d'études – L'Atelier Des Territoires – et le service Aménagement Foncier et Urbanisme du Conseil Général nous accompagnent dans cette démarche et sur le suivi technique et administratif.

Après plusieurs réunions de travail, le Diagnostic et l'Etat Initial de l'Environnement de notre commune, ont été présentés pour élaborer le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le PADD a pour objet de présenter le projet communal et de définir les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement

Deux orientations majeures à savoir :

- Pérenniser l'attractivité du territoire blainvillois
- Garantir la préservation de l'environnement, la mise en valeur du paysage et préserver le cadre de vie, éléments clés de l'identité et de l'attractivité du territoire

ont été définies puis déclinées en objectifs et moyens à mettre en œuvre et fait l'objet d'une présentation et débat lors du conseil municipal du 9 mars dernier.

Par ailleurs des modalités de concertation ont été fixées par délibération du conseil et prévoient :

- d'informer les habitants sur toute la durée de la procédure,
- de mettre à disposition un cahier de concertation en mairie,
- d'organiser si besoin des réunions publiques mais aussi d'associer les partenaires publics et les chambres consulaires.

Dès à présent, chacun peut prendre connaissance des documents (diagnostic et PADD) en mairie ou sur le site de la commune (www.blainvillesurleau.fr) où un espace spécifique sera dédié à cet effet.

Vos idées, remarques, questionnement sont autant d'éléments qui alimenteront le débat et éclaireront aussi les élus dans la définition des objectifs à court, moyen et long terme.

Bâtir l'avenir et le développement de notre Commune est l'affaire de tous les Blainvillois.

Participer à la définition de notre avenir, c'est aussi s'engager et faire des choix.

En ce printemps 2012, vous aurez à vous prononcer sur d'autres choix importants lors de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai puis pour l'élection législative des 10 et 17 juin. Les résultats de ces deux scrutins détermineront et orienteront notre quotidien et notre avenir.

Alors, plus que jamais la responsabilité de chacun est engagée et je formule des vœux pour que cet avenir soit fondé sur les valeurs de SOLIDARITE, de FRATERNITE et de JUSTICE SOCIALE.

Le Maire

Annie FARRUDJA

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 2 avril** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone 03 83 75 70 05.

Inscriptions dans les écoles

Sont concernés par ces inscriptions scolaires les enfants des nouveaux arrivants sur la Commune et les enfants de 3 ans (nés en 2009) entrant en maternelle.

Se présenter en Mairie de Blainville-sur-l'Eau les :

Mercredi 25 avril de 14 h à 17 h

Vendredi 27 avril de 14 h à 17 h

Mercredi 09 mai de 14 h à 17 h

Samedi 12 mai 2012 de 9 h à 12 h.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C. et séjour

Le **mercredi 25 avril**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Séjour pour les retraités : le CCAS organise un séjour à Port-Manech (Finistère) du 29 septembre au 06 octobre. Pour tout renseignement, contacter le CCAS.

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Rendez-vous à 13h45 MFC

Samedi 7 avril - circuit Vigneulles (les vergers) -

Samedi 14 avril - circuit Rosières aux Salines (les vergers de Coiviller) - Samedi 21 avril - circuit

Roville devant Bayon les Genêtres - Samedi 28

avril - circuit Réhainviller

Chez nos voisins damelibériens

• **Dimanche 15 avril** - loto organisé par le Comité des Fêtes, animé par Françoise et Bruno. Ouverture des portes à 13h00, salle des fêtes. Réservations au 03 83 75 74 25.

• **Dimanche 29 avril** - prix cycliste de la ville de Damelevières.

Organisation : Neuves Maisons cyclisme et Comité des Fêtes. Départ et arrivée rue du Général Lederc. Course contre la montre catégories cadets à seniors.

La vie commerçante

• Sébastien MARCHAL "E.G.M.54"

Entreprise d'électricité générale, 23 rue du Château. 06 66 66 56 57 - 03 83 42 74 83 egm54@hotmail.fr

• Marc MUNIER "Entre Bois et Terre"

qui vient de créer son autoentreprise multi-services (travaux d'extérieur, manutention, petits bricolages...).

7 rue du Presbytère - 06 83 43 82 10 -

m.munier54@hotmail.fr

www.entrebosseterre.vpweb.fr

CULTURE ET LOISIRS



Médiathèque l'Eau Vive : Grand concours de livres illustrés

Suite au succès rencontré l'an passé, la Médiathèque l'Eau Vive organise la troisième édition de son concours de livres illustrés destiné aux enfants, adultes et groupes.

Le thème retenu cette année est "Pâques à Blainville-sur-l'Eau".

Les dessinateurs en herbe pourront donc laisser libre cours à leur imagination et proposer leurs créations du **2 au 30 avril**.

Le premier de chaque catégorie se verra remettre un prix d'une valeur de 100 euros ; les 2^{ème} et 3^{ème} ne seront pas oubliés.

Toutes les oeuvres seront ensuite exposées à la Médiathèque durant un mois. A vos crayons !!!

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Dimanche 1^{er} avril dès 14h30 - Thé dansant

Organisé par Dam Loisirs, animé par l'orchestre Claude MICHEL. Renseignements et réservations au 03 83 74 54 42. Salle des Fêtes de Damelevières.

Mercredi 4 avril à 14h30 - Café-lecture

Organisé par Les Amis de Georges à la Médiathèque l'Eau Vive.

Mardi 10 avril de 14h00 à 16h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions à la Médiathèque aux heures d'ouverture.

Jeudi 12 avril de 14h30 à 19h00 - Thé dansant

Organisé par la FNACA, animé par Jean-Claude MAUSOLEO et son orchestre - 7 euros. MFC.

Jeudi 26 avril dès 14h00 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre Damien BEREZINSKI. Entrée 7 euros. MFC.

Vendredi 27 avril 20h30 - Théâtre

Organisé par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau. La Compagnie "Les gens d'Hudi" présentera deux pièces : Feu de la mère de Madame (Georges Feydeau) et Coup de tonnerre (Martine Rigolot). Maison des Fêtes et de la Culture - entrée libre.

Repas du 8 mai

Organisé par l'AMC et Rhin et Danube le repas patriotique du 8 mai aura lieu à la MFC dès 12h30. 30 euros, tout compris. Réservations et renseignements : Mr Paul VOINÇON (03 83 46 95 65), Mr Albert FAGUET (03 83 75 73 36), Mr Bernard SEUXET (03 83 75 80 13).

Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau

La Foire Commerciale aura lieu le 6 mai 2012, le vide-grenier le 3 juin 2012. Le loto des beaux-jours, initialement prévu le 3 juin est donc annulé.

LAEP

• Accueil de l'exposition "Les bébés et la télévision" prêtée par le Conseil Général de Meurthe et Moselle : Tout savoir sur l'impact de la télévision sur les bébés et les jeunes enfants

Du lundi 23 avril au vendredi 4 mai 2012.

• Animations Kamishibai (théâtre d'images)

"On regarde la télévision ? Non, on regarde une histoire"

Mardi 24 avril à 10h00 et jeudi 26 avril 2012 à 15h30.

Opération 1er départ en vacances

Depuis plusieurs années, le CCAS de la ville de Blainville-sur-l'Eau s'engage dans l'opération 1er départ en centre de vacances. Cette opération, pilotée par Jeunesse en Plein Air, soutenue par le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les communes volontaires, permet d'aider financièrement des familles désireuses de faire partir pour la 1ère fois leur enfant en séjour collectif de vacances. Des aides peuvent être octroyées pour le deuxième et troisième départ : elles sont toutefois soumises à conditions de ressources, situation de famille, ...

Les enfants concernés doivent avoir entre 4 ans et 17 ans et résider à Blainville-sur-l'Eau. Si vous désirez être informés sur les différents séjours possibles, les modalités d'inscription, des permanences sont organisées les mercredis 25 avril et 2 mai - Salle des Mariages - Mairie de Blainville-sur-l'Eau de 9 h à 12 h. Se munir des aides aux temps libres de la CAF, aides comités d'entreprise, ...

Le compte-rendu du conseil municipal du 4 janvier 2012 a été soumis à approbation. Après une déclaration du groupe minoritaire sur la retranscription des débats, il est adopté à la majorité (le groupe minoritaire a voté contre : 5 voix).

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance du **Plan d'Aménagement et de Développement Durable – PADD** - proposant les orientations de la Commune en fonction de son potentiel de développement et des contraintes concernant sa mise en cohérence avec le SCOT et le Grenelle de l'environnement. La présentation a été faite par Madame RAMOLU de l'Atelier des Territoires, chargée d'accompagner la collectivité pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme **PLU**.

Après cette première ébauche, quelques élus ont mis en avant l'intérêt de préserver les terrains agricoles afin de maintenir l'avenir de cette profession à Blainville et ont préconisé de dynamiser le centre-ville pour éviter sa désertification, d'être attentif à ne pas s'orienter vers le tout-bitume et de prévoir des espaces arborés.

Ces remarques étant formulées, il a été convenu de poursuivre la procédure en associant les partenaires publics et la population de la Commune en fonction des choix présentés dans la délibération de mise en œuvre de la démarche de transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- a autorisé Madame le Maire à signer la convention de reprise des voiries et réseaux du lotissement de Géralieu, réalisé par NEXITY;
- a adopté, après débat, les noms de places et de rues suivantes :
 - la place dite "Place commerciale du Haut des Places" est baptisée "Place du 19 mars 1962", ceci afin de répondre aux sollicitations de la FNACA,
 - le parking de la MFC devient la "Place Pierre Sépard",
 - deux rues du lotissement du Haut de Géralieu sont baptisées rue Louise Michel et rue Jean Ferrat;
- a autorisé la garantie d'emprunt par la Commune à hauteur de 100% pour le prêt PEX d'un montant de 1 296 750,00 euros, suite à la vente à l'OPH de Lunéville des immeubles Saintonge et Gascogne par Batigère;
- a approuvé les tarifs des stages de l'École de Musique Municipale proposés durant les vacances scolaires et a autorisé la demande d'une subvention auprès du Conseil Général 54 et de Leader pour ces actions;
- a validé le versement d'une subvention de 50 000 euros au profit du CCAS et de 8 960 euros à la coopérative scolaire de l'école Jules Ferry afin de leur permettre de mener à bien leurs actions et missions;
- a voté le retrait de la Commune du Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome, le SIE devenant adhérent;
- a autorisé le transfert et le regroupement des tombes des soldats morts pour la France identifiées par le Souvenir Français;
- a validé après débat deux motions proposées par Madame le Maire
 - L'une proposée par le Conseil Régional de Lorraine afin d'alerter l'Etat sur le dossier relatif au projet européen ULCOS (Ultra Low carbon dioxide (CO2) Steelmaking) et la remise en route immédiate du Haut-Fourneau P6 situé sur le bassin industriel d'Hayange-Florange,
 - L'autre contre la suppression de postes à l'Education Nationale, notamment les postes RASED.

Madame le Maire a donné les résultats des entreprises retenues lors des appels d'offres :

- Entreprise TOUSSAINT, produits d'entretien pour 10 764,00 euros TTC
- Entreprise BRONNER, marché des fleurs pour 22 349,78 euros TTC
- Entreprise VB services, marché de clôture pour 14 881,82 euros TTC

Enfin, Madame le Maire a communiqué le résultat de la procédure engagée auprès du Tribunal Administratif par l'association Relais à l'encontre de la commune.

La requête de l'association a été rejetée et l'association a été condamnée à verser la somme de **800 euros** au titre des frais exposés et non compris dans les dépens.

De ce fait, Relais reste redevable légalement, selon le jugement du Tribunal Administratif, des sommes de **3 608,15 euros**, **7 831,90 euros** et **6 866,05 euros** soit **18 306,10 euros** correspondant aux congés payés et primes réglés par la Commune aux salariés repris au moment de la municipalisation.

L'association a deux mois, à compter du 21 février 2012, pour faire appel du jugement prononcé suite au rejet de sa requête et de sa condamnation.